

## Présentation de la Fondation Abbé Pierre



Reconnue d'utilité publique en 1992, la Fondation Abbé Pierre agit pour que toutes les personnes démunies puissent accéder à un logement décent et à une vie digne. Son action s'articule autour :

- du financement de projets liés au logement
- de l'accueil et de l'aide aux personnes sans abri
- de la sensibilisation de l'opinion
- de l'interpellation des pouvoirs publics.

Plus de 90% des ressources de la Fondation Abbé Pierre proviennent de la générosité du public et du mécénat. Nous ne pouvons agir qu'avec l'aide de nos donateurs ! Grâce au soutien de nos donateurs, nous pouvons mieux répondre aux besoins de celles et ceux qui sont à la rue, construire de nouveaux logements, réhabiliter des logements anciens, vétustes et inoccupés, sensibiliser les pouvoirs publics à la condition des personnes mal logées.

« La misère ne se gère pas, elle se combat. »

**Site internet :** <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/>

**Facebook :** <https://www.facebook.com/Fondation.Abbe.Pierre>

**Instagram :** <https://www.instagram.com/fondationabbepierre/>

**Twitter :** [https://twitter.com/Abbe\\_Pierre](https://twitter.com/Abbe_Pierre)

**Youtube :** <https://www.youtube.com/user/fondationabbepierre>

**LinkedIn :** <https://www.linkedin.com/company/fondation-abbe-pierre>

**Contact :** Eva Rengard [erengard@fondation-abbe-pierre.fr](mailto:erengard@fondation-abbe-pierre.fr)

